

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Rentree-2016-nouveau-Certificat-de-Formation-Generale-CFG>



École & société

Rentrée 2016 : nouveau Certificat de Formation Générale (CFG)

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : jeudi 25 août 2016

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le CFG évolue pour prendre en compte les dispositions du décret de décembre 2015 sur l'évaluation des acquis des élèves.

Pour les candidats sous statut scolaire

Seront pris en compte :

- une épreuve orale, présentation d'un court dossier basé sur une expérience de découverte professionnelle (stage par exemple) ou un projet mené dans le cadre d'un des parcours (artistique et culturel, avenir, citoyen, santé).
- Le niveau de maîtrise des 4 composantes du domaine 1 du socle commun et des 4 autres domaines, les attendus étant ceux de fin de cycle 3.

L'épreuve orale correspondra à 160 points maximum.

Comme pour le Diplôme National du Brevet, la maîtrise des 8 composantes/domaines du socle commun sera traduite en points :

1. 10 pts pour maîtrise insuffisante
2. 20 pts pour maîtrise fragile
3. 25 points pour maîtrise satisfaisante
4. 30 points pour très bonne maîtrise

Il faudra au total 200 points au moins pour obtenir le CFG.

Nous avons obtenu que les éléments d'évaluation recueillis lors de l'épreuve orale fassent partie des éléments étudiés pour le positionnement sur la maîtrise du socle commun, les compétences évaluées faisant partie des compétences attendues dans différents domaines. L'épreuve orale se déroulera donc avant le positionnement, ce qui permet de lui conserver toute son importance, plutôt que de la réduire à une épreuve de rattrapage.

Pour les autres candidats

Seront prises en compte :

1. une épreuve orale (160 pts maxi)
2. une épreuve de français (120 pts maxi)
3. une épreuve de mathématiques (120 pts maxi).